

Catégorie

Marque

Désignation du type / Signe de reconnaiss.

Bordereau-type

Fourgonnette

PEUGEOT

203 U8

Fourgon télé
Fabric. française

N° 536/C

Moyens de reconnaissance du type Désignation " 203 U 8 " sur plaquette du constructeur

N° de châssis frappé A droite, sous le capot, sur renforcement de la cabine et sur plaquette

N° de moteur frappé A gauche, sur partie sup. du bloc-cylindres et s/plaquette du constructeur

Constructeur du châssis S.A. des automobiles PEUGEOT, SOCHAUX (France)

Constructeur du moteur S.A. des automobiles PEUGEOT, SOCHAUX (France)

MOTEUR

Marque et type PEUGEOT 203

Genre En ligne, s. en tête

Carburant Benzine

Nombre cyl. 4 Temps 4

Alésage 75 mm.

Course 73 mm.

C.V.-Impôt 6,570

Cylindrée totale 1'290 cm³

C.V. frein 42

Refroidissement Eau

Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2

Entrainement sur roues arrières

1. Frein A pied : Hydraulique,
sur les 4 roues2. Frein A main : Mécanique, (à câble)
sur roues arrières *

3. Frein —

Frein de remorque —

Direction A gauche

Crochet de remorque —

Nombre de vit. avant 4

Vit. en 1^{re} vit. en prise dir. 90 km/h.

CARROSSERIE d'origine

Constructeur PEUGEOT, Sochaux

Genre/Forme

Fourgon télé

Nombre de portes 2 + 1 arr.

Nombre de places ass. Total 2

Avant 2 Milleu — Arrière —

Nombre de places debout —

Pour motos: Siège arrière —

Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant (800 kg. C.U. + 2. pers.)	kg.	kg.	2'300 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	1'350 kg.
Charge utile . . . y compris 2 personnes	kg.	kg.	950 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			3'000 kg.
Pneumatiques: Dimension	17 - 4.00 Pilote		simples 4000
Capacité de charge (par pneu 750 kg.) par essieu	1'500 kg.	1'500 kg.	

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares : Marque " D "
- Feux de position 2, dans les phares
- Feux stop 1, combiné
- Indicateurs de direction : Syst. 2, flèches, élect. 4) Emplacement Angles avant du fourgon, derr. cabine 4)
- 1) Eclairage du No de contr. 1, combiné 3)
- 2) Feux rouges 1, combiné
- Syst. anti-éblouissant ampoule bilux à cuiller
- Essui-glace 2, élect. Avertisseur 1, élect.

DIMENSIONS

Voie	avant	1'350 mm.
		1'330 mm.
Voie	arrière	1'760 mm.
		AR. 1'780 mm.
Largeur hors-tout AV.		2'170 mm.
Largeur hors-tout		4'700 mm.
Empatement		2'120 mm.
Longueur hors-tout		165 mm.
Hauteur (non chargé)		— mm.
Garde au sol		— mm.
Porte à faux, arrière		— mm.
Crochet de remorque (haut, dep. sol)		— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		— mm.
Diamètre de braguage ext. gauche		10,00 m.
Diamètre de braguage ext. droite		10,00 m.

Dim. Intérieures		2'030 mm.
Longueur du pont de charge		1'020/1'650 mm.
Hauteur intérieure		1'350 mm.
Haut. du pont dep. le sol		730 mm.
Ridelles (hauteur)		— mm.
Porte à faux surfaçage		1'060 mm
chargement		

OBSERVATIONS

- *) Frein à main : Doit être réglé de façon à obtenir la décélération moyenne exigée par les prescriptions.
- A contrôler lors de l'expertise individuelle.
- Extrem. tuyau échapp. : A diriger en droite ligne vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie.

- ### MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)
- 1) Feu stop : Luminosité insuffisante - Monter une ampoule de 15 watts.
 - 2) Feu rouge : A déplacer vers l'extérieur - Doit se trouver à max. 400 mm. du bord ext. du vhc.
 - 3) Eclair. No. de contr. : Fenêtre en mica à remplacer par du verre ou du Plexiglas.
 - 4) Indicateurs de direction : Monter lampe-témoin sur tableau de bord.

Miroir rétroviseur : A remplacer par un plus grand lieu et date de l'expertise-type (100/120 mm. de Ø)

Berne, le 10. 2. 1950
14. 4. 1950

La commission d'expertises-types